



La Lettre / Eskutitza

meilleurs
vœux 2019

CHRONIQUE MUNICIPALE

Hiriko taldeak

CREATION ET SECURISATION DES VOIES PIETONNES

La sécurisation et l'embellissement de l'axe principal de la commune reste un objectif prioritaire dans la mise en oeuvre des projets communaux.

Néanmoins, nous sommes conscients que les travaux engagés peuvent être contraignants pour la circulation des Lahonçais. Les phases vont se succéder et les explications ci-dessous aideront à la bonne compréhension de la durée des travaux et de l'enveloppe financière.



La phase 1 (de Barandegui au carrefour des Hirondelles) est quasiment terminée.

Pour rappel, son coût est estimé comme suit :

	Coût HT estimé de la phase 1
Maîtrise d'œuvre	15 538.24 €
Travaux génie civil	212 893.22 € Dont 90 000€ à la charge du Département
Enfouissement réseaux électriques	373 635.15 € Dont 130 179.27€ à la charge du SDEPA
TOTAL	602 066.61 €

Le coût estimatif de la phase 1 incombant à la commune s'élève donc à 381 887.34€ HT. D'autres subventions sont attendues et viendront diminuer les dépenses à la charge de la commune.

Les travaux de la phase 2 (Carrefour des Hirondelles / Chemin Arroca) ont démarré. Son coût est estimé comme suit :

	Coût HT estimé de la phase 2
Maîtrise d'œuvre	15 538.24 €
Travaux génie civil	234 919.05 € Dont 100 000€ à la charge du Département
Enfouissement réseaux électriques	492 003.40 € Dont 140 803.20€ à la charge du SDEPA
TOTAL	742 460.69 €

Le coût estimatif de la phase 2 incombant à la commune s'élève donc à 501 657.49€ HT.

Les travaux SDEPA ENEDIS pour l'enfouissement des réseaux électriques et la ligne HTA ont débuté et se termineront fin janvier. Les travaux de génie civil réalisés par l'entreprise COLAS (création des trottoirs et réfection de la voirie) débuteront mi-janvier 2019.

Les travaux de la tranche 2 entraîneront des contraintes de circulation : les travaux d'enfouissement des réseaux électriques vont entraîner une fermeture du tronçon jusqu'au 9 janvier du lundi au vendredi de 8h15 à 17h15.

A cette phase succéderont de la mi-janvier à la mi-mars de nouvelles semaines de fermeture de la voirie afin de réaliser la sécurisation des voies piétonnes à travers la création de trottoirs ou la pose des enrobés.

Un itinéraire de contournement va être mis en place, via le chemin Pedegain jusqu'à la route des Barthes et le bord d'Adour.

Les travaux de la phase 3 (Chemin Arroca / Rond-point Chic à Chic) sont programmés pour le mois de mai 2019 (à la suite de la phase 2). Son coût est estimé comme suit :

	Coût HT estimé de la phase 3
Maîtrise d'œuvre	15 538.24 €
Travaux génie civil	244 580.52 € Dont 100 000€ à la charge du Département
Enfouissement réseaux électriques	316 000.00 €
TOTAL	576 118.76 €

Le coût estimatif de la phase 3 incombant à la commune s'élève donc à 476 118.76€ HT

Les travaux des 3 phases devraient être achevés après l'été 2019.

Globalement, une grande partie des dépenses sera auto financée sur les budgets 2018 et 2019 mais la commune devra très certainement recourir à un emprunt pour financer les travaux de génie civil (création des trottoirs et réfection des voiries) à inscrire sur le budget communal 2019, accompagné d'un emprunt SDEPA pour l'enfouissement des réseaux.

CHRONIQUE MUNICIPALE

Hiriko taldeak

TRAVAUX

Malgré les travaux importants de création et sécurisation des voies piétonnes, les travaux prévus au budget 2018 ont été réalisés.

- Voirie communale : une somme de 60 000 euros a été allouée pour la réfection des routes du village (cf bulletin de juin).
- Réfection des lignes blanches continues et des bandes stop.
- Peinture des avants-toits de la salle Kiroldegi et de l'école.
- Eclairage du terrain de foot. Les travaux ont été effectués par ETPM pour un montant de 25 000 euros HT.

Quelques travaux ont été réalisés au niveau de l'école :



Réfection des peintures des avant-toits.



Construction d'un abri à vélo par les agents du service technique.



Carrelage des toilettes de la maternelle.



Habillage container poubelle réalisé par les agents du service technique.



ABBAYE

« La réhabilitation de l'abbaye se termine et celle des objets mobiliers continue :

- Le travail des stalles par Mr Novakowsky et des deux retables par Mr Delannoy et Mme Plumejaud sera complètement effectué début 2019.
- Le sol du cloître a été pourvu de dalles qui allient esthétique et aspect pratique. D'autres part, les murs de la sacristie ont été foncés afin d'homogénéiser l'ensemble avec la couleur du bois et de la pierre.
- Les restaurations du tableau de Saint Michel par Mr de Resseguier et du Christ en croix et de la statue de la Vierge à l'enfant par Mme Leblanc se termineront également dans les premières semaines de 2019.

Les calendriers sont en vente à la mairie au prix de 10 € au profit de la restauration des objets mobiliers.



URBANISME

ACTION FONCIÈRE

La commune de Lahonce a délibéré lors du conseil municipal du 10 septembre 2018 pour solliciter l'Etablissement Public Foncier Local Pays Basque (EPFL PB), dans le cadre de la Zone d'Aménagement Différé du centre bourg, pour qu'il engage la mise en œuvre d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) dite « réserve foncière ».

L'EPFL Pays Basque doit désormais constituer le dossier d'enquête publique préalable à la DUP puis solliciter M. le Préfet des Pyrénées Atlantiques afin qu'il diligente l'ouverture de l'enquête publique (printemps 2019).

Cet outil d'action foncière devra permettre à terme d'assurer la maîtrise des fonciers à enjeux nécessaires à l'extension et au renforcement du centre bourg.

PIG

(Programme d'intérêt général)

Afin d'encourager la rénovation énergétique des logements et d'accompagner le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, la communauté d'agglomération Pays Basque lance un dispositif opérationnel pour l'amélioration de l'habitat privé, qui fait suite à l'arrêt du Programme d'Intérêt Général Bien Chez Soi (P.I.G.), pour accompagner les propriétaires bailleurs ou occupants via différentes aides financières.

SoliHa Pays Basque assurera une assistance administrative et technique afin de faciliter la démarche pour les usagers. Ce dispositif est soutenu par l'Anah, le conseil départemental 64, Action Logement, la CAF des Pyrénées Atlantiques, Procivis et la fondation Abbé Pierre.

Le P.I.G Amélioration de l'Habitat – Pays Basque a démarré courant septembre. Contact : 05.59.46.31.50

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

La communauté d'agglomération Pays Basque, en collaboration avec le bureau d'études Axe et Site et la commune de Lahonce, établit actuellement une proposition de zonage, qui devrait être validé prochainement, et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ont été en partie conçues.

Il est envisagé d'organiser une réunion publique en début d'année 2019, puis de réaliser le dossier d'arrêt en avril/mai 2019.

L'enquête publique devrait se dérouler en octobre 2019 pour une approbation du PLU en décembre 2019

ENFANCE - JEUNESSE



« POUR NOS 10 ANS... ON CHANGE DE CONTINENT ! »

Ce pourrait être une formule utilisée cet été par les ados de l'Espace Jeunes de Lahonce.

En effet, pour les 10 ans de l'EJL, Michaël et son équipe ont organisé un voyage exceptionnel à destination de Montréal, avec une incursion aux USA et à New-York en particulier.

Le 15 juillet 2018, un groupe de 25 jeunes accompagné par ses 4 animateurs a donc quitté Lahonce pour rejoindre l'aéroport de Toulouse et s'envoler pour le Québec.

Après quelques jours passés à Montréal et de nombreuses visites, un bus de nuit attendait les ados afin de rallier « Big Apple » pour 4 jours, avant un retour à Montréal pour terminer le séjour. L'ambiance au sein du groupe fut excellente du début à la fin, avec des jeunes débordants d'attention et de curiosité, bien conscients de la chance qui s'offrait à eux.



Pour l'anecdote, sitôt arrivés à Montréal, le groupe a pu rencontrer l'acteur et humoriste québécois bien connu en France, Anthony Kavanagh. En effet, en ce jour de finale de coupe du monde de foot, les maillots et drapeaux bleus étaient de sortie parmi nos ados et l'équipe d'animation. Anthony les a donc gentiment abordés, pour leur faire partager son soutien à l'équipe de France mais également pour échanger avec eux et prendre quelques photos bien sympathiques.

Le 26 juillet au matin, inutile de préciser que les yeux de tous ces jeunes lahonçais, bien que cernés par la fatigue du voyage, étaient remplis d'étoiles et que des sourires s'affichaient sur tous les visages. Incontestablement, la réalisation de ce fabuleux projet a permis à tous les acteurs d'en garder un souvenir indélébile.

SAPIN DE NOËL

Mercredi 5 décembre 2018, par un bel après-midi, une trentaine d'enfants de 3 à 10 ans fréquentant le centre de loisirs, était à pied d'œuvre au centre bourg pour préparer Noël.

En effet, depuis plusieurs semaines, ce groupe d'enfants s'activait pour préparer des décorations qui ont habillé les différents sapins installés au centre du village. L'association Trukatu est venue prêter main forte et proposer des idées originales pour cet événement.

Belle réussite qui permettra d'attendre plus facilement la venue du Père Noël !



RETOUR VERS LE FUTUR... OSCOPE

Un second séjour a également été organisé du 6 au 11 août, avec un groupe composé d'ados de l'Espace Jeunes de Lahonce auquel se sont joints des enfants de 6 à 10 ans.

Après la visite du Futuroscope et de toutes ses extraordinaires attractions, ils ont pris la route pour La Rochelle afin notamment de visiter l'aquarium et ses 600 espèces marines. Des différentes sortes de requins jusqu'aux poulpes, en passant par les méduses et les piranhas, les petits lahonçais ont découvert le monde sous-marin, presque comme s'ils avaient eux-mêmes plongé en mer. Ce voyage fut tant ludique qu'enrichissant pour

tout le monde et l'équipe d'animation a souhaité mettre en lumière la parfaite entente entre les ados et les enfants, les uns aidant bien souvent les autres dans les gestes de la vie quotidienne. Un séjour ludique et enrichissant, certes, mais source d'apprentissage et donc de vertus pédagogiques également pour les plus grands.



LA DIXIEME FÊTE DE L'ETE

Tout comme le séjour à Montréal et New-York, la 10^e fête de l'été fut exceptionnelle.

Le samedi 1^{er} septembre 2018, ce sont d'abord les anciens de l'EJL, parents et ados, qui étaient invités à midi pour partager une paella, dans une ambiance très conviviale.

Cette invitation fut l'occasion de se remémorer les débuts du centre de loisirs et différentes anecdotes, souvent cocasses, furent rappelées.

La journée se poursuivait avec les jeux et le spectacle des 3-10 ans.

Le repas du soir fut servi sur le fronton avec près de 200 convives qui purent assister au spectacle des ados, avec toujours de très nombreuses chorégraphies mais aussi quelques innovations : du chant notamment et une reprise d'un sketch des Inconnus : « Téléma-gouilles ». Les interprètes (Nahia pour

le chant – Pierre, Thibault et Xavier pour le sketch) ont été longuement applaudis et nous leur adressons encore un grand bravo !

La soirée fut l'occasion d'assister ensuite à un superbe feu d'artifice, digne de celui des fêtes de Lahonce, et se termina avec une soirée « mousse » animée par DJ CASH. Plus tard dans la nuit, tous les jeunes, bien que couverts de mousse et donc trempés malgré le beau temps, se disaient ravis de cette magnifique journée.



ECOLE

UN CHEF À L'ÉCOLE

Ce jeudi 6 décembre, il y avait de l'effervescence à la cantine. En effet, Cédric Béchade, le chef étoilé de l'Aubergé Basque, avait concocté un repas de fête pour les 3800 enfants nourris chaque midi par Bertakoa Restauration. Et c'est dans les locaux de la cantine de Lahonce qu'il a décidé de se déplacer. Après quelques minutes d'observation, le dialogue s'est vite installé et notre chef a pu expliquer aux enfants la composition des plats qu'il avait proposé. Une belle réussite qui ne demande qu'à être renouvelée !!»



RENTREE SCOLAIRE 2018-2019

La rentrée scolaire à l'école publique de Lahonce a apporté son lot de nouveautés cette année encore.

En effet, le retour à la semaine de 4 jours avait été plébiscité par les parents d'élèves, suite au questionnaire adressé par la municipalité (77%). Elle a donc été mise en place dès le début de cette année scolaire. Néanmoins, la plupart des activités périscolaires ont été conservées, avec certes moins d'intervenants extérieurs.

En conséquence, les enfants de l'école n'ont plus cours le mercredi matin. C'est pourquoi l'ALSH 3-10 ans est désormais ouvert ce même jour, à partir de 7h30 jusqu'à 18h30.

De plus, après une année de collaboration avec notre nouveau fournisseur de restauration scolaire, BERTAKOA RESTAURATION, les avis sont unanimes pour exprimer notre entière satisfaction. Suite à ce changement de prestataire en septembre 2017, la municipalité avait décidé de ne pas modifier les tarifs de la cantine, malgré l'augmentation du prix d'achat du repas. Au regard de l'amélioration constatée par tous, les tarifs ont été légèrement revalorisés à partir de septembre 2018, dans le seul but de compenser cette augmentation du prix d'achat. Ils s'établissent désormais comme suit :

Quotient familial	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
QF ≤ 350 €	1.50 €	1.55 €
351 € ≤ QF ≤ 700 €	2.00 €	2.05 €
701 € ≤ QF ≤ 1 500 €	3.10 €	3.20 €
QF ≥ 1 501 €	4.00 €	4.20 €

ENVIRONNEMENT

AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



« L'Agglomération et son Syndicat des Mobilités Pays Basque - Adour proposent aux citoyens une aide pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. La subvention limitée à un foyer fiscal, sera calculée sur la base de 25% du coût d'achat d'un vélo neuf, limitée à 300 €. Pourront bénéficier de la subvention les personnes physiques justifiant de leur résidence principale dans l'une des communes du périmètre du Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour (158 communes du Pays Basque et Tarnos). Seuls les foyers fiscaux ayant un quotient familial inférieur à 2 200 € pourront être bénéficiaires de cette subvention.

Pour faire une demande au Syndicat, se rendre sur la page internet dédiée au dispositif : <https://www.communaute-paysbasque.fr/les-politiques-publiques/mobilité/aide-lachat-dun-velo-assistance-electrique> ».

Cette information, nous devons la relayer plus largement au plus près des habitants. Les atouts de ce mode doux de déplacement sont nombreux : il permet de s'affranchir des bouchons donc de gagner du temps, il est bon pour la santé et permet d'effectuer un exercice d'entretien physique efficace. De plus et c'est là son principal attrait, il est écologique et permet de réaliser des économies certaines, notamment pour les déplacements domicile travail.

L'intérêt semble tel pour notre environnement que les élus de Lahonce envisagent pour l'année 2019 de doter les bénéficiaires éligibles à la subvention du Syndicat des Mobilités du Pays Basque, d'une aide communale complémentaire de 100€ dans la limite d'un budget annuel établi. Se renseigner auprès de la Mairie.

JARDINS FAMILIAUX



Les légumes frais du jardin ont le vent en poupe. Plus sains et moins chers, on apprécie de plus en plus ce mode de consommation. Mais cultiver son jardin chez soi n'est pas à la portée de tout le monde notamment quand on vit dans un habitat collectif.

Et dans nos villages le nombre d'habitat collectif ne cesse et ne cessera d'augmenter.

Les jardins familiaux avec mise à disposition de parcelles pour y faire son potager sont donc une alternative à cette tendance. Si jardiner et récolter vous intéresse, faites vous connaître en mairie. Pour cela, rien de plus simple, rédigez

une lettre de demande de réservation de parcelle à remettre en mairie.

Des nouvelles parcelles sont mises à disposition pour cette année 2019.

La commune vous propose des parcelles de 250m² en location annuelle pour 80€ (eau comprise).

LAHONCE ACCUEILLE DES CHÈVRES

Des chèvres pour débroussailler et tondre; ce projet sera remis en place par la municipalité au printemps pour nettoyer les pentes en contre-bas de la mairie et de l'Abbaye. En effet, 4 chèvres de race pyrénéennes et un bouc vont arriver sur la commune. Celles-ci appartiennent à une jeune chevière résidant à Urcuit.

Cette démarche de nettoyage est écologique puis elle permet à une jeune agricultrice de se lancer pour bientôt produire des fromages issus du lait Lahonçais. Tout le monde y gagne donc.

Un chantier citoyen de ramassage des déchets sera organisé courant 2019, après la mise en évidence par le nettoyage des chèvres. Enfin, les enfants de l'école seront sensibilisés à ces nouvelles pratiques, plus vertueuses pour nos territoires.



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

ALIMENTATION BENTABI

Dans cette lettre, nous avons voulu donner la parole aux acteurs de ce nouveau concept de magasin au service de la population. Rencontre avec les gérants.

1- Quelles ont été vos motivations pour ouvrir un magasin BIO ?

BENTABI se veut un outil militant promouvant les produits bio car nous sommes paysans installés en agriculture biologique.

Nous souhaitons également mettre en avant le lien au territoire en privilégiant les produits d'Euskal Herri (Hegoalde- Iparralde) et l'utilisation de la langue basque.

2- Comment se sont passés les premiers mois d'ouverture ?

Nous avons un premier contact sur Lehuntze avec l'association Trukatu qui nous a aidés par ailleurs à aménager le magasin. Nous avons rapidement trouvé nos marques dans ce local lumineux disposant d'une surface confortable, nous permettant d'offrir une gamme de produits complète aux clients afin qu'ils puissent

faire entièrement leurs courses à Bentabi. Un petit coin « convivialité » permet à chacun de partager café, thé, tisane en libre-service où le prix aussi est libre.

3- Quelles sont les motivations des clients pour l'achat en magasin bio ?

Les gens prennent conscience du virage à prendre pour laisser une planète vivable à leurs enfants. Consommer des produits bio locaux est indispensable pour la préservation de leur santé et de leur environnement. De plus, privilégier d'aller dans un commerce de proximité crée de l'emploi ; nous allons d'ailleurs embaucher rapidement une deuxième personne.

4- Quels sont les valeurs et les produits que vous défendez ?

La ligne directrice de BENTABI est le bio d'Euskal Herri à taille humaine. Pour cela nous nous appuyons sur le label local EHKO promu par les fermes locales en agro-écologie (en Navarre, par exemple, on produit du riz ou de l'huile d'olive). Pour le reste, nous complétons notre gamme avec des produits du Sud-Landes ou du Béarn.

Il faut redonner une vraie place à notre alimentation ; que le « bien-manger » soit aussi, voir plus important que de s'offrir

des objets du dernier cri. Nous essayons de garder des prix raisonnables pour nos clients (plus compétitifs que dans d'autres magasins bio) car notre marge est moindre sur les produits des producteurs.

5- Quelle évolution au niveau des services prévoyez-vous ?

Actuellement, le magasin est ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h00. Vers la mi-décembre, nous allons ouvrir le lundi toute la journée et fermer le mercredi après-midi. Nous réfléchissons pour augmenter l'offre des produits, améliorer le système de vente en vrac et développer une offre en produits cosmétiques et huiles essentielles. Nous mettrons en place une petite bibliothèque ainsi que des jeux ludiques pour les enfants au niveau du coin café. Nous souhaitons sur le long terme organiser des moments de rencontre et d'échanges avec des bourses aux graines ou des débats par exemple. Nous serons ouverts à toutes les bonnes idées bien sûr !

6- Pensez-vous que le phénomène « commerce bio » va se propager ou est-ce une mode éphémère ?

Nous souhaitons, en plus de tout ce qui est réalisé sur nos exploitations, promouvoir l'agro-écologie basque. BENTABI est une opportunité formidable pour nous permettre d'être tous les jours au plus près des consommateurs et nous espérons que beaucoup d'autres BENTABI fleuriront.



EUSKO

Le 10 septembre 2018 le Conseil Municipal a délibéré pour le principe d'adhésion à l'association Euskal Moneta qui promeut l'Eusko monnaie locale du Pays Basque. Cette adhésion est la première étape vers l'acceptation de l'Eusko comme instrument de paiement dans certaines activités municipales faisant l'objet d'une régie de recette.

L'Eusko est d'abord un outil de relocalisation et de dynamisation de l'économie du Pays Basque car il réoriente une partie du pouvoir d'achat vers le commerce, les producteurs locaux et les services de proximité.

L'Eusko permet également le soutien à la vie associative locale : chaque adhérent parraine une association qui pourra recevoir un don équivalent à 3% du montant d'euros qu'il change chaque année en Eusko.

Enfin l'Eusko est aujourd'hui la première monnaie locale de France et est déjà acceptée à Lahonce dans l'alimentation du bourg «Benta Bi» et le cabinet de kinésithérapie d'Andoni Espil situé au port.

CCAS



LAHONCE AUTREFOIS.....LEHENGU LEHUNTZE

Le CCAS de Lahonce vous invite à assister à l'exposition de photos anciennes. Du mercredi 26 décembre 2018 au samedi 12 janvier 2019. Heures d'ouverture : 14h à 18h - Participation libre - Salle des Mariages

A travers ce panorama de photos anciennes (des années 1920 à 1975) véritable trésor gardé précieusement dans les archives familiales, le CCAS a voulu rassembler et archiver ces témoignages du passé.

Cette initiative d'amateurs de photos, de donateurs et de personnes désirant conserver pour les générations futures une page de l'histoire de notre village, a permis un travail de collecte à grand intérêt historique pour notre commune.

Il fera bon se retrouver encore une fois autour des photos qui ont immortalisé les hommes, les femmes, les traditions et coutumes de notre village.

Le CCAS espère que de nombreux visiteurs viendront en famille piocher dans ces souvenirs d'un siècle de vie et de mémoire du village.

Les fonds récoltés lors de cette exposition serviront à développer les actions d'aide, de secours et de solidarité intergénérationnelle du CCAS.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour exercer votre droit de vote, l'inscription sur les listes électorales de votre commune est obligatoire.

A compter du 1er janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du répertoire électoral unique, toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6e vendredi précédant ce scrutin (jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin pour les scrutins organisés en 2019). Ceci concerne notamment les personnes ayant déménagé en cours d'année, ainsi que celles ayant plus de 18 ans qui n'ont jamais été inscrites..

Pièces à produire: carte nationale d'identité, ou passeport en cours de validité, justificatif de domicile nominatif(quittance eau, gaz, électricité) de moins de 3 mois.

AGENDA

JANVIER

Samedi 5 janvier

Goûter et soirée organisés par ARDANAVY FC.

Vendredi 11 janvier 2019

Vœux de la Commune pour les associations et les nouveaux arrivants.

Samedi 19 janvier 2019

AG d'ATXIK eta SEGI à 11h.

Vendredi 25 janvier 2019

Rencontre avec les nouveaux parents.

FEVRIER

Samedi 2 février 2019

Soirée crêpes organisée par l'EJL.

Vendredi 8 février 2019

Concours de belote organisé par ATXIK ETA SEGI à 20 heures.

Samedi 9 février 2019

Carnaval.

MARS

Vendredi 8 mars 2019

Concours de belote organisé par ATXIK ETA SEGI à 20 heures.

Vendredi 29 et samedi 30 mars 2019

Exposition Patchwork.

AVRIL

Vendredi 12 avril 2019

Concours de belote organisé par ATXIK ETA SEGI à 20 heures.

Dimanche 21 avril 2019

Vide-grenier organisé par l'Espace Jeunes.

Samedi 27 et dimanche 28 avril 2019

Kermesse paroissiale.

MAI

Mercredi 1^{er} mai 2019

Vente de muguet par l'Espace Jeunes

Samedi 4 mai 2019

Cabaret organisé par Troup'adour.

JUIN

Samedi 15 juin 2019

Soirée Moules/ frites organisée par l'Espace Jeunes.

Samedi 29 juin 2019

Comédie musicale organisée par Troup'adour.

Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 juillet

Fêtes de Lahonce.

AOÛT

Samedi 17 août 2019

Fête du club de voile.

Animations

Animazioak



TÉLÉTHON

Samedi 8 décembre, le bourg de Lahonce s'est animé puisque différentes animations étaient proposées dans la cadre du Téléthon.

En effet, certains ont profité du beau temps pour effectuer une randonnée pendant que d'autres s'essayaient à la boxe. La soirée fut animée par les associations lahonçaises et se termina par un beau concert offert par ARTE-MANIA.

Grâce à cette forte implication, nous avons pu reverser un peu plus de 3700 euros à l'AFM. Merci à tous.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 8 septembre 2018, dans la grande salle Kiroldegi, le forum des associations a connu une belle édition, puisque une vingtaine d'associations était présente pour proposer aux Lahonçais diverses activités.

Chacun a pu s'inscrire ou se réinscrire en fonction de son attrait pour une activité sportive, culturelle, manuelle ou tout simplement pour trouver un lien social dans la commune.



CONCERT DE NOEL

Dimanche 23 décembre 2018 à 16h30, un concert gratuit offert par la municipalité aura lieu dans la grande salle Kiroldegi. Philippe Albor et Patrick Fischer nous présenteront leur spectacle «YES» et les enfants de l'école clôtureront ce concert. Nous vous attendons nombreux!



A NOTER

Gogoan hartzeko

LES 24 ET 31 DÉCEMBRE,
LA LEVÉE DU COURRIER
SE FERA À 10 H
COMME LE SAMEDI

MARIAGES EZKONTZAK

- 11/08/2018 : BIDEgain Denis - PROUST Johanna, Karine, Jeanne
- 08/09/2018 : GENDRE Kévin, André, Bernard - GUILHOU Aude, Marie
- 15/09/2018 : THEBAUD Evan, Jonathan - BÉNARD Audrey
- 29/09/2018 : TENDERO Guillaume, Michel, René - BLANDIN Maeva
- 02/11/2018 : LAFOREST-NOGUEZ Franklin, Xavier, Maxime - MARTIN Sandra, Sophie

DÉCÈS HERIOTZAK

- 25/10/2018 : COLLET Paul Claudius
- 22/11/2018 : ELISSAGOYHEN Claudine

NAISSANCES SORKUNTZAK

- 31/05/2018 : RICOUR-DUMAS Grace, Alix, Marie
- 16/06/2018 : PLAZA Théo
- 19/06/2018 : HARISMENDY Mathis, Jean-Jacques, David
- 19/06/2018 : LACOUTURE Luma
- 26/06/2018 : COELHO Iban, Kévin
- 19/07/2018 : PEREZ Manon, Clara, Maeva
- 23/07/2018 : CÉLAN Esteban
- 31/07/2018 : BEN-BBACH Noa, Izem
- 07/08/2018 : FLAMANT Andoni, Alain
- 11/08/2018 : GAY Anatole, Gaspard
- 28/08/2018 : LAURÉDE Lucas
- 07/09/2018 : FRÉMAUX Louane, Maïwen
- 07/09/2018 : MOCORREA Léa, Haïze
- 27/09/2018 : CARROUCHÉ Lucien
- 28/09/2018 : DANIELOU Milla, Lucie, Alice
- 05/10/2018 : DOUSSAU DE BAZIGNAN Hector, Marie, Panboia
- 20/10/2018 : REQUENA Jade, Monique, Mailys
- 06/11/2018 : BERTIN ETCHEVERRY Naé
- 13/11/2018 : LACOMME Théa Maxyne

Mairie de Lahonce

700 avenue de l'Abbaye - 64990 LAHONCE

Tél. 05 59 31 55 10 - www.lahonce.fr

